

Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 27 juin 2025 : 103 points à l'ordre du jour.

Budget, solidarités, mobilités et énergie au menu de ce conseil de l'Eurométropole.

Le conseil a tout d'abord adopté les comptes de gestion 2024 avec un budget de fonctionnement qui s'élève à plus de 820 M€. Quant aux investissements, ils représentent près de 440 M€. C'est également l'occasion de rappeler que l'Eurométropole dispose de budgets annexes, dédiés à des missions assurées en régie, tels que l'eau, l'assainissement ou encore les mobilités actives. Tous les trois, ils cumulent près de 86 M€ d'investissements de la part de l'Eurométropole.

Le conseil est également revenu sur ses orientations en matière de solidarités et de politiques en faveur des jeunes, initialement lancées en 2021, en faisant notamment état de la création d'un observatoire des jeunesses métropolitaines, porté par l'ADEUS. Ce nouvel outil constituera un socle de connaissances et d'indicateurs de la jeunesse, au service des communes. Par ailleurs, l'Eurométropole a adopté une série d'aides face à la précarité des jeunes et en faveur de leur santé mentale. 424.000 € sont versés à des associations dans ces domaines. Et près de 5.000.000 € sont versés à des associations œuvrant pour la prévention spécialisée au sein des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

En matière de mobilités, le conseil a acté l'entrée de l'Eurométropole au capital de la SPL "infrastructures ferroviaires", créée par la Région Grand-Est, qui a pour but le financement de la régénération et de l'entretien des lignes de desserte fine du territoire. Toujours en lien avec la Région, le conseil a entériné le lancement d'études pour l'amélioration du REME, dans son volet cars et bus, sur le sud de l'agglomération, de Plobsheim à Illkirch-Graffenstaden, sur la RM 468. À noter également, la mise en œuvre d'un dispositif coercitif visant à réduire sensiblement les annulations et non-présentations au service Flex'hop afin de rendre ce service, desservant 25 communes du territoire, plus efficace et plus opérant. Enfin, l'Eurométropole a apporté sa garantie à la CTS pour l'achat de 27 nouvelles rames de tram.

Le sujet central en matière d'énergie est l'approbation du Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur (SDRC) de l'Eurométropole de Strasbourg. Il est un maillon opérationnel essentiel du Schéma Directeur des Énergies déjà en vigueur. Le SDRC fixe par exemple les axes prioritaires de développement, vers le Nord dès 2026, et vers le Sud à horizon 2029, pour doter, dans un premier temps, les communes de première couronne de réseaux de chaleur

vertueux et performants. En 2030, l'Eurométropole devrait ainsi compter près de 125 km de réseaux de chaleur sur son territoire.

Enfin, les nombreuses compétences de l'Eurométropole se sont traduites de multiples manières dans des délibérations :

- Le soutien au logement où, en 2024, 1.800 logements ont bénéficié d'un accompagnement et d'une aide financière aux travaux, pour un montant total de 3 M€, versés en complément des aides de l'État (ANAH) ;
- Le soutien aux associations sportives du territoire, pour 98.000 € ;
- Le soutien aux communes possédant un plan d'eau ouvert au public, pour environ 354.000 € ;
- Le soutien aux manifestations locales avec notamment 10.000 € versés pour l'organisation de la fête de la Bière à Schiltigheim, mais aussi le soutien à plusieurs événements sportifs pour 38.000 € (NL Contest à Strasbourg, open international de Taekwondo, Eckborun, etc.).